



Commune de BRIGNANCOURT

PROCES VERBAL PROVISOIRE DU conseil municipal du 20/06/2023

Séance ordinaire

Nombre de membres en exercice : 11

Par suite d'une convocation du 14/06/2023 les membres composant le conseil municipal se sont réunis à la Mairie, à 20h00, sous la présidence de Monsieur LACHAISE Bertrand, Maire.

Conseillers présents :

Mesdames BEGARD Sylvaine, GEORGE Christelle, HERD SMITH Viviane, LOISON Brigitte, MAPELLI-ZEIGER Nadine, Ondine MARCINIAK.

Messieurs BECHET Nicolas, BUET Antoine, BUTTEAU Laurent, KALPALIYEV Kamran, LACHAISE Bertrand.

Absent : néant

Le Maire a ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé en conformité avec l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Sylvaine BEGARD-GRANDVAL est désignée pour remplir la fonction de secrétaire.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-Verbal du dernier conseil municipal
2. Désignation et modalité d'exercice du référent déontologue des élus
3. Adhésion au contrat-groupe d'assurance statutaire 2023-2026
4. Demande d'achat de la Maison communale 17 Rue de la Jeunesse
5. Employé Technique Communal
6. Etude d'un logement Place des Tilleuls
7. Projet de mise en valeur de l'entrée de la Ferme des Tilleuls, proposé par l'Association « Vie, Vivre... »
8. Questions diverses

1 – Le Procès-Verbal du dernier conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

2 – Désignation du référent déontologue des élus : qui serait Mr TISSIER, juriste, directeur de l'Union des Maires et Madame LEGOUHIR, juriste, directrice adjointe de l'Union des Maires. Leur mission : apporter à l' élu qui le sollicite tout conseil utile sur des questions relatives aux obligations et principes déontologiques mentionné dans la charte de l' élu. Il a donc vocation à assister les élus sur l'ensemble des questionnements (prévention des conflits d'intérêts, déclaration d'intérêts...) ou obligations déontologiques (impartialité, dignité, neutralité...) à travers des conseils et expertises. Le référent déontologue exerce ses missions à titre gratuit. L'article 2 de l'arrêté du 6 décembre 2022 indique que « lorsque les missions de référent déontologue sont assurées par une ou plusieurs personnes, le montant maximum de l'indemnité pouvant être versée, par personne désignée, est fixé à 80€ par dossier ». Les référents déontologues se réservent le cas échéant, le droit de facturer, dans le respect du droit en vigueur, si la complexité du dossier venait à l'exiger, notamment du fait du temps passé.

Délibération adoptée à l'unanimité.

3 – Adhésion au contrat-groupe statutaire : Via le CIG nous adhérons à la SOFCAP (assurance qui rembourse les arrêts maladies Fonctionnaire et Contractuels). Les frais du CIG s'élèvent à 0.12% de la masse salariale assurée et Pour SOFCAP 6.50% de la masse salariale pour les Titulaires et 1.10% de masse salariale Contractuels.

Délibération adoptée à l'unanimité.

4 – Une demande d'achat de la maison communale située 17 Rue de la Jeunesse à Brignancourt a été demandée par l'actuel locataire. Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte la vente de cette maison. Plusieurs élus demandent que si la vente se réalise, la somme dégagée soit allouée à la réfection des logements communaux. Le Maire va demander le passage des domaines pour l'évaluation de la maison ainsi que l'avis de plusieurs agences immobilières. Une demande devis sera également faite pour l'étanchéité des toits des garages via la terrasse de la maison.

5 – Une lettre d'avertissement en recommandée a été envoyée à l'intéressé.

6 – Une étude va être réalisée pour l'aménagement de l'ancien local à vélo afin d'agrandir le logement actuel habité par un locataire. Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité.

7 – Ce projet fera l'objet d'un questionnaire lors du prochain conseil municipal, avec les statuts de l'Association « Vie, Vivre... » mis à jour.

8 – Questions diverses :

Le Maire demande que le site de la Mairie soit mis à jour et que les convocations du CM soit intégrées. Antoine va se rapprocher de Nadine pour l'aider en ce sens.

Christelle GEORGE de la Commission Communication cherche des volontaires pour aider aux articles du Petit Brignancourtois. Nadine MAPELLI-ZEIGER se propose.

Intervention de Nadine MAPELLI-ZEIGER concernant une information de la société Orange : Fermeture du réseau cuivre des lignes téléphoniques en 2027 pour la Commune de Brignancourt. Certaines adaptations vont être nécessaires. Une réunion d'information aux élus doit avoir lieu en Août 2023 à la Mairie d'Haravilliers. Nadine se propose d'y participer.

A titre informatif, Christelle GEORGE indique que la kermesse des écoles aura lieu Samedi 24 Juin.

« César fête la planète » aura lieu à Brignancourt le 16 Septembre 2023 avec des spectacles entre 15h00 et 18h00. Des bénévoles seront les bienvenus. Le soir aura lieu la fête du Village.

Le Prochain Conseil Municipal aura lieu le 19 Septembre 2023 à 20h00.

La séance est levée à 21h52.

Bertrand LACHAISE,

Maire.

